

## Validation des acquis et mobilité individuelle internationale : programmes franco-allemands d'échanges individuels (Dispositif Voltaire)

### Renseignements utiles

**Académie** Poitiers

**Nom et adresse complète de l'établissement** : Lycée du Bois d'Amour. 9 rue de la garenne 86034 Poitiers

**Téléphone** : 05 49 57 05 05

**Fax** 05-49-57-52-78

**Mél de l'établissement** : ce.0861228t@ac-poitiers.fr

**Coordonnées du coordonnateur de projet en France** : Monsieur Olivier Blanchard et Madame Sylvie Santin, professeurs d'Allemand  
Lycée du Bois d'Amour. POITIERS (86)  
à Schwerin : Frau JOST  
à Bramsche : Frau SIMARD

### Adresses des établissements en Allemagne :

En 2007-2008 : 1<sup>er</sup> établissement partenaire : Goethe Gymnasium . SCHWERIN (Mecklenburg Vorpommern); 2<sup>ème</sup> établissement partenaire : Greselius Gymnasium . BRAMSCHE ( Niedersachsen) (avec lequel les contacts se sont poursuivis depuis).

En 2008-2009 : établissements situés à Göttingen, Leverkusen ; Essen ; Hildesheim

**Classe(s) concernée(s) ou niveau(x) concerné(s)** : élèves de 2de en section européenne et Abibac (ouvert à tous)

**Discipline(s) concernée(s)**: allemand

**Date de l'écrit** : octobre 2008

**Durée prévue de l'expérimentation**: Le programme Voltaire est prévu pour une durée de 6 mois

### Expérimentation d'impulsion nationale (voire binationale), académique ou d'initiative locale

Expérimentation qui valorise la mobilité internationale des lycéens, en incitant à la validation des acquis pour tout élève qui séjournera plusieurs mois en Allemagne, par exemple, dans le cadre **des échanges Voltaire** de longue durée (6 mois).

L'objectif est de « **faciliter et promouvoir la mobilité individuelle sur la base du principe de confiance** en proposant aux établissements scolaires, un cahier des charges en vue de la validation de longue durée en Allemagne ».

Ces échanges s'inscrivent dans le cadre **des dispositifs franco- allemands** (B.O. N° 32 du 7/9/06 et N° 44 du 30/11/06) et **du plan de rénovation de l'enseignement des langues** (B.O. N°23 du 8/6/06)

## Le Résumé :

Les quatre élèves inscrits dans ce programme avaient pour objectif de partager la vie d'un lycéen allemand, tant au niveau scolaire, familial que périscolaire. Ces élèves ont donc quitté leur lycée d'origine à partir de février 2008.

Préparation avant le départ: dans notre établissement, la démarche a été accompagnée d'un suivi particulier lié au choix d'orientation des élèves participant à ce programme. Un conseil de classe « personnalisé » s'est tenu avant le départ. Chacun a entretenu des contacts avec la classe dont il faisait partie, s'est tenu informé de la progression dans les matières déterminantes pour leur orientation.

STRUCTURES	CHAMP DE LA LOI	THEMATIQUES	TYPES DE DÉROGATION	ASPECTS NOVATEURS
<p>Lycée d'enseignement général et Gymnasium allemand ainsi que l'école Montessori</p>	<p><b>L'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement</b>            -Elèves intégrés au dispositif d'enseignement classique.            -Tolérance accordée pour les cours de langue maternelle (langue étrangère dans le pays d'accueil) =&gt; centre de documentation ou travaux complémentaires.</p> <p><b>L'enseignement des disciplines</b>            Participation à tous les travaux et projets de la classe, disciplinaires et transdisciplinaires (Projektwoche). Participation de l'élève allemand, en France, aux T.P.E.</p> <p><b>L'interdisciplinarité</b>            Le dispositif a supposé une étroite collaboration entre toute l'équipe pour l'accompagnement de l'élève pendant son séjour à l'étranger: conseil de classe spécial, protocole d'accompagnement,</p>	<p><b>-Climat dans l'établissement</b>            Ouverture, découverte de l'autre et des pratiques pédagogiques et de vie au sein de l'Europe. Des séquences sont par exemple proposées en classe de 1<sup>ère</sup> sur le thème de l'éducation.</p> <p><b>-Evaluation</b>            L'élève rencontre régulièrement le professeur référent pour confier ses impressions, difficultés éventuelles et acquis.            Un rapport est établi en fin de programme.</p> <p><b>-Liaison inter degré/passarelle</b>            Le projet se déroulant sur deux années scolaires, les équipes de seconde et parfois si besoin, de première, anticipent avec l'élève et établissent un programme spécifique.</p> <p><b>-Organisation pédagogique de la classe</b>            Les élèves accueillis sont intégrés dans le lycée, non obligatoirement dans la classe de leur correspondant. Ils sont donc amenés à établir des contacts multiples et à découvrir diverses organisations de classe. Se pose alors parfois la question de l'accueil des élèves allemands à l'internat.</p>	<p><b>-Modification de la grille horaire des enseignements</b>            Adaptation à chaque élève en fonction de ses options d'origine (choix des filières notamment).</p> <p><b>Participation pleine et entière au dispositif des T.P.E (auquel les élèves allemands sont habitués ; apport indéniable).</b></p> <p><b>-Modification par rapport aux obligations horaires réglementaires</b>            L'emploi du temps proposé est validé par la famille d'accueil</p> <p><b>-Modification des filières d'accès aux diplômes :</b>            Le dispositif permet de ne pas redoubler.</p>	<p>Accueil des élèves allemands dans des classes correspondant à leurs choix d'option en Allemagne</p> <p>Emploi du temps adapté à chaque élève accueilli</p> <p>Participation des élèves accueillis à la motivation d'autres classes germanistes (cours de LV2 notamment)</p>

transmission des documents.

**La coopération avec les partenaires du système éducatif**

Le conseiller principal d'éducation et l'équipe de direction émettent un avis avant la mise en œuvre du projet.

Le suivi leur est régulièrement transmis avant la réintégration de l'élève en classe. Des échanges sont parfois nécessaires avec le conseiller d'éducation psychologue.

**Les échanges ou le jumelage avec des établissements étrangers d'enseignement scolaire.**

Inscrite au projet d'établissement, l'ouverture de l'établissement, concrétisée par les sections européenne et Abibac, se matérialise à travers les multiples offres d'échanges.

Des réunions d'information impliquant le corps d'inspection et les responsables de l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse) et de la coopération internationale du rectorat.

**-Organisation du temps scolaire, des horaires de cours, du rythme scolaire**

Thématique majeure: l'élève découvre le rythme différent de l'autre pays, avec de nécessaires adaptations: loisirs l'après-midi en Allemagne, aménagement de la participation aux cours en France.

**-Ouverture internationale /échanges/jumelages**

Il s'agit de programmes individuels, mais l'appariement et les partenariats qui existent dans l'établissement constituent un atout majeur et ont engendré des passerelles entre les différentes formules d'échange. Rencontre Voltaire -jumelage dans la ville jumelle.

Le programme a permis l'établissement de nouveaux contacts à travers toute l'Allemagne.

**-Renforcement École/famille**

Les familles ont participé pleinement aux réunions, se sont engagées sur un accueil de qualité.

**-Réussite en seconde**

L'engagement de l'élève sur un tel dispositif entraîne un investissement plus grand, tant sur le plan scolaire que sur celui du parcours personnel.

**-savoirs fondamentaux au lycée**

L'élève est amené à étudier les différences de progression entre les deux pays au sein d'une même discipline et en fait profiter toute l'équipe.

**-TICE**

Utilisation de l'outil informatique, notamment

		pour la communication entre l'élève et sa classe d'origine ou ses enseignants.	
--	--	--	--

**-Tutorat**

Les élèves ayant participé au dispositif Voltaire informent largement leurs camarades et les nouveaux postulants, concourant à la réussite croissante des futurs programmes.

## **Premier bilan de l'expérimentation**

### **1/ la mise en œuvre de l'expérimentation**

- **les objectifs.**
  - ✓ Des progrès tangibles attendus dans le domaine linguistique.
  - ✓ Sur le plan personnel, la capacité à s'adapter au nouveau contexte.
  - ✓ Ouverture culturelle avec la mise en perspective et l'explication des différents fonctionnements des systèmes éducatifs.
  - ✓ Création de réseaux de relations.
- **la description de la démarche:** L'élève a été amené à affiner progressivement son projet par écrit. Cela concourt à une préparation psychologique et citoyenne garantissant une intégration optimale.  
L'équipe peut, si besoin, proposer à l'élève un suivi dans deux disciplines (au maximum). Ce suivi s'effectue sous la forme choisie par l'enseignant (à savoir par exemple un ou deux devoirs pendant la durée du séjour), généralement par courrier électronique ou, à la marge, par courrier postal. Dans la pratique, cette année, deux de nos élèves ont été suivis dans une discipline. Le professeur référent reste en contact par courrier électronique pour toute question éventuelle (des précisions sur l'accueil et l'intégration scolaire (ce fut le cas pour un élève), pour une relance ponctuelle au sujet d'une discipline, pour rappeler à l'élève son devoir « d'intégration » comme ce fut le cas pour un élève suite à une demande d'un référent allemand)
- **les indicateurs choisis:** les progrès linguistiques, les connaissances de l'autre pays.  
Au moment du retour de l'élève, une grille d'auto-évaluation est proposée et les progrès de l'élève sont mis en valeur si possible dès le premier conseil de classe sur un bulletin personnalisé.
- **les partenariats éventuels:** voir tableau ci-dessus

### **2/ les effets attendus chez les élèves et l'impact dans l'établissement**

La présence, de manière continue, d'élèves étrangers dans l'établissement fait désormais partie du paysage scolaire de notre lycée.

**Effets inattendus:** correctifs nécessaires à apporter en cours de séjour quant à l'adaptation aux programmes scolaires du pays d'accueil.

Un suivi des élèves au retour ne s'est pas toujours révélé nécessaire.

### **3/ les éléments facilitateurs**

Une réelle politique d'ouverture incluse dans le projet d'établissement depuis sa création. Le recours aux réseaux déjà établis lors d'échanges et de projets précédents. La dimension d'équipe.

### **4/ le rôle éventuel d'une instance pédagogique dans le projet d'établissement (commission permanente, conseil pédagogique, conseils d'enseignement ...)**

Projet validé sans réserve par le conseil d'administration

### **5/ un premier bilan de l'action au vu des indicateurs choisis**

Succès pour les élèves concernés. Effet moteur évident sur tous types de séjours et échanges de moyenne ou longue durée.

Depuis 2007, les effectifs nouveaux sont intégrés dans les listes de classes dès le mois de juin.

Des améliorations sont à apporter dans l'organisation de l'accueil dès les premiers jours, ainsi qu'en ce qui concerne l'information donnée aux associations de parents d'élèves.

### **6/ la poursuite ou la réorientation de l'expérimentation**

**Année scolaire 2007-2008 : l'expérience s'étendra à des élèves de la section Abibac également.**

Poursuite et amplification du dispositif.

### **7/ autre remarque**

Pour une souplesse optimale, le dispositif s'accompagnait de possibilités connexes à géométrie variable. C'est ainsi que dans le sillage des échanges de type Voltaire, ont été organisés des échanges de 2-3 mois (Dispositif Brigitte Sauzay) ou des séjours de fin d'année de seconde, bénéficiant ainsi du même type d'accompagnement pédagogique.

Des séjours d'un an ont également lieu désormais (ce qui suppose un travail avec les collègues en amont) et bénéficient d'un accompagnement particulier.